

Alstom annonce la fin de son obligation d'autodéclaration à la Justice américaine

3 janvier 2018 – Alstom annonce que la période d'obligation d'auto déclaration de trois ans que le groupe a accepté dans le cadre de l'accord (« Plea Agreement ») du 22 décembre 2014 vient de s'achever, couronnant ainsi les efforts de l'entreprise au cours de cette période. C'est également le résultat d'une étroite coopération avec le Département américain de la Justice (DOJ). L'entreprise reste déterminée à atteindre le plus haut degré d'intégrité dans ses activités et continuera de développer son programme de conformité.

« C'est avec une grande satisfaction que nous annonçons qu'Alstom est parvenu au terme de sa période d'auto déclaration de trois ans au DOJ. Ce résultat n'est qu'une étape supplémentaire dans le développement de notre culture de l'éthique et de la conformité et nous saisissons cette occasion pour réaffirmer notre engagement à maintenir le plus haut degré d'intégrité dans toutes nos activités », a déclaré Pierrick Le Goff, directeur juridique d'Alstom.

Alstom reste pleinement attaché aux principes d'éthique. Le groupe a mis en place un solide programme de conformité garantissant le strict respect des lois et réglementations en vigueur dans tous les pays dans lesquels il est implanté, la prévention de la corruption étant la priorité absolue. Il a établi des directives claires qui régissent les relations avec les pouvoirs publics et les clients et traitent d'autres zones de risque de corruption. Alstom cherche constamment à améliorer son programme de conformité et met en œuvre les meilleures règles et procédures dans ce domaine. C'est l'une des premières entreprises au monde à obtenir la certification AFAQ ISO 37001. Elle a été délivrée par l'AFNOR Certification à l'issue d'un audit effectué entre mars et mai 2017 et elle vient confirmer l'engagement d'Alstom dans la lutte contre la corruption.

A propos d'Alstom

Promoteur de la mobilité durable, Alstom conçoit et propose des systèmes, équipements et services pour le secteur du transport. Alstom propose une gamme complète de solutions (des trains à grande vitesse aux métros, tramways et e-bus), des services personnalisés (maintenance, modernisation...) ainsi que des offres dédiées aux passagers, des solutions d'infrastructure, de mobilité digitale et de signalisation. Alstom se positionne comme un leader mondial des systèmes de transport intégrés. En 2016/17, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 7,3 milliards d'euros et enregistré pour 10,0 milliards d'euros de commandes. Alstom, dont le siège est basé en France, est présent dans plus de 60 pays et emploie actuellement 32 800 collaborateurs.

www.alstom.com

Contacts Presse

Justine Rohée – Tel. + 33 1 57 06 18 81

justine.rohee@alstomgroup.com

Christopher English – Tel. + 33 1 57 06 36 90

christopher.a.english@alstomgroup.com

Relations Investisseurs

Selma Bekhechi – Tel. + 33 1 57 06 95 39

Selma.bekhechi@alstomgroup.com

Julien Minot – Tel. + 33 1 57 06 64 84

Julien.minot@alstomgroup.com